

Bientôt un label pour le miel régional

APICULTURE

Les apiculteurs professionnels des Hauts-de-France viennent de valider le cahier des charges qui devrait déboucher sur une Indication Géographique Protégée pour le miel de tilleul de Picardie. Explications.

Ses arômes mentholés et sa texture au grain fin en font un des plus recherchés des amateurs. Le miel de tilleul de Picardie devrait bientôt faire l'objet d'une Indication géographique protégée (IGP). Issue des forêts d'un vaste arc s'étendant du Pas-de-Calais à l'Aisne en passant par la Somme et l'Oise, cette production emblématique du Nord de la France doit son existence à la forte présence de tilleuls à petites feuilles (*tilia cordata*) et sa reconnaissance au travail de l'association des Apiculteurs professionnels en Pays Nord-Picardie (APPNP). Celle-ci a fait de la valorisation de ce miel un de ses principaux chantiers depuis sa création en 2000.

Forte sélection pour miel d'exception

C'est le sens de la démarche de qualité initiée par l'association avec Terroirs de Picardie, deve-



Des adhérents de l'APPNP échangent avec des collègues lors d'un voyage d'études dans l'Est de la France, début mars. Au menu : techniques d'élevage, démonstrations de matériels...

nue Terroirs Hauts-de-France : les apiculteurs souhaitant intégrer la démarche doivent se conformer à des pratiques communes, soumettre leurs crus à un comité de dégustation lors de séances à l'aveugle et leurs miels font l'objet d'analyses réalisées par le laboratoire du Cari (Université de Louvain-la-Neuve). Objectif : garantir les qualités organoleptiques de ce miel d'exception. En 2018, les productions d'une

quinzaine de producteurs bénéficiaient de l'agrément de Terroirs Hauts-de-France à l'issue de cette sélection. Un nombre évoluant chaque année en fonction de la qualité de la miellée, soumise comme toute production agricole aux aléas météo. L'obtention d'un label européen de qualité représenterait une forme de reconnaissance pour la filière apicole professionnelle de la région. Un cahier des charges,

L'APPNP, premier réseau professionnel de l'apiculture régionale

La valorisation du miel de tilleul de Picardie, c'est un des chantiers historiques de l'association des Apiculteurs professionnels en Pays Nord-Picardie (APPNP). Mais ce n'est pas la seule de ses activités. Association de développement apicole (Ada), elle poursuit le même but depuis vingt ans : assurer le développement d'une filière professionnelle à l'échelle des Hauts-de-France.

Principal réseau professionnel apicole du nord de la France, l'APPNP propose à ses adhérents des temps d'échanges et de formation (techniques d'élevage, lutte contre le varroa, travail du miel, visites d'exploitations hors région...), soutient l'installation de jeunes, représente les professionnels auprès d'autres acteurs agricoles et dans les instances de la filière telles que le réseau Ada



Le miel de tilleul de Picardie.

France, l'Itsap (Institut technique de l'abeille) ou InterApi (interprofession des produits de la ruche). Lors de sa dernière assemblée générale, en janvier à Bergues (Nord), l'association s'est aussi dotée d'une gouvernance rajeunie et représentative de la diversité des exploitations apicoles régionales (miel, gelée royale, pollen,

élevage de reines et d'essaims, en bio ou en conventionnel, en vente au détail ou en vrac, transhumante ou sédentaire...). Prochain changement attendu : son nom. Fondée dès son origine sur le territoire des cinq départements de l'actuelle région, l'APPNP devrait devenir Ada Hauts-de-France prochainement.

REACTION



Alain Bahuchet, du comité de promotion Hauts-de-France

« Il est possible de produire du miel de qualité au nord de Paris »

En quoi ce miel est-il caractéristique ?

Si l'on fait du miel de tilleul dans de nombreuses régions, celui produit chez nous a une typicité plus marquée. Sa couleur caractéristique (ivoire à jaune paille) et son arôme mentholé caractéristique poussent depuis longtemps les apiculteurs à transhumer leurs ruches vers les massifs forestiers dans lesquels les *tilia cordata* sont nombreux, principalement ceux de l'Oise (Halatte et Chantilly) et de l'Aisne (Saint-Gobain et Samoussy). Dès le début des travaux, des tests comparatifs avaient été faits sur une quinzaine d'échantillons de miels en provenance de diverses régions françaises et européennes. Les résultats avaient été édifiants : les miels les mieux notés en termes de saveurs et de caractéristiques organoleptiques étaient tous issus de notre région. C'est pourquoi, même si l'on

produit de nombreux autres miels en Hauts-de-France, le miel de tilleul de Picardie est bel et bien le miel emblématique de notre région !

Quel est l'intérêt d'un signe officiel de qualité et d'origine ?

Obtenir une telle distinction pour un produit permet de le mettre en évidence, de favoriser le maintien et le développement de l'activité professionnelle, d'encadrer les pratiques entourant sa production et sa mise en marché, et d'en assurer la protection. C'est aussi pour les professionnels une reconnaissance de la qualité du travail qu'ils réalisent et pour les consommateurs un point de repère garanti. C'est enfin un signal fort pour affirmer qu'il est possible de produire du miel de qualité au nord de Paris et que l'apiculture est un véritable métier porteur d'avenir.

qui s'appuie sur celui de la démarche régionale, a été adopté en février par l'APPNP, soutenue par le Groupement régional pour la qualité alimentaire, lequel vient

tout juste de transmettre le dossier à l'Inao. Compte tenu des délais de l'instruction, l'IGP devrait naître d'ici deux à quatre ans.

Un contact à votre service

Forestiers, cultivateurs, éleveurs... vous disposez de foncier et souhaitez travailler avec les apiculteurs de la région ? Vous avez un projet d'installation ou de développement apicole ? Contactez Mathilde Boutin, animatrice chargée de mettre en œuvre les actions de l'association : tél. 03 21 60 57 70 / 06 32 07 39 44 / asso.appnp@outlook.fr
Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais

Covid-19 : faites connaître vos difficultés

Le réseau Ada France, qui réunit les Associations de développement apicoles de l'Hexagone, réalise une enquête pour centraliser les difficultés rencontrées par les apiculteurs concernés par la pandémie liée au coronavirus, que ces difficultés soient liées à l'épidémie elle-même ou aux mesures de confinement mises en place par le gouvernement. La participation du plus grand nombre permettra de mesurer l'impact de la crise sur l'activité et d'aider les autorités à adapter leurs mesures. Vous êtes concerné ? N'hésitez donc pas à en faire part de façon régulière (toutes les 2 semaines par exemple). <https://cutt.ly/fyw28et>